


# NAISSANCE ET ACCOUCHEMENT : INFORMEZ-VOUS SUR VOS DROITS



**D**epuis que le monde est monde, la grossesse, l'accouchement et la naissance d'un enfant constituent des événements normaux et naturels. Il s'agit cependant d'**une période de votre vie où vous aurez à prendre plusieurs décisions** quant aux traitements et aux soins que vous recevrez. **Ces décisions vous reviennent de plein droit.**

Les événements liés à la naissance méritent de se vivre harmonieusement et vous avez **le droit d'obtenir le soutien approprié** (information, accompagnement, soins, etc.) **pour vous aider à faire des choix éclairés.**

La **Plateforme citoyenne pour une naissance respectée** est une asbl regroupant des citoyen-ne-s, usagères, parents, professionnel-le-s de la santé, associations, féministes, représentants de la société civile. Elle **rappelle le droit des femmes à choisir** les circonstances de leur accouchement dans l'intérêt des nouveau-nés, des mères et de leur partenaire.

[www.naissancerespectee.be](http://www.naissancerespectee.be)  
[info@naissancerespectee.be](mailto:info@naissancerespectee.be)



Plateforme  
citoyenne pour  
une naissance  
respectée

## PENDANT VOTRE GROSSESSE, VOUS AVEZ LE DROIT...

- **D'être informée de façon satisfaisante** sur le **déroulement de votre grossesse**, sur le travail, l'accouchement et l'allaitement.
- **De choisir le ou la professionnelle qui vous suivra durant votre grossesse**, que ce soit un médecin ou une sage-femme, et d'avoir la possibilité de changer de professionnelle, peu importe le moment de votre grossesse.
- **D'être informée sur les différents lieux de naissance** (hôpital, maison de naissances, domicile), sur ce qui les caractérise (routines, règlements, taux et type d'interventions) et de les visiter.
- **D'être informée des limites et des effets indésirables des médicaments** et interventions suggérés.
- **De refuser les médicaments et les traitements** qui vous sont proposés.
- **D'obtenir** de votre professionnel·le **des informations sur les alternatives aux médicaments et aux interventions** proposés.
- **D'être informée** sur la **possibilité** pour vous **d'avoir un accouchement vaginal même si vous avez déjà eu une césarienne** (AVAC).
- **De demander**, au besoin, **l'avis d'un·e deuxième professionnel·le concernant une question qui vous préoccupe**.

## PENDANT LE TRAVAIL ET L'ACCOUCHEMENT, VOUS AVEZ LE DROIT...

- **De vivre le travail et la naissance de votre bébé à votre rythme** et sans intervention que vous ne souhaitez pas.
- **D'être accompagnée par une personne de votre choix** au minimum pendant toute la durée du travail et de l'accouchement.
- **De refuser d'être examinée par des étudiant·e·s.**
- **D'être informée des motifs et des effets, pour vous et votre bébé, de toutes les interventions** (déclenchement, stimulation, forceps, épisiotomie, péridurale, calmant, monitoring continu, sérum, etc.) et de refuser celles que vous ne jugez pas pertinentes.
- **De boire et de manger** en tout temps.
- **De pousser et d'accoucher dans la position qui vous convient** le mieux.
- **De limiter le nombre de personnes** présentes lors de la naissance de votre enfant (proches et intervenant·e·s).

## SI ON VOUS DIT QUE VOUS DEVEZ AVOIR UNE CÉSARIENNE, VOUS AVEZ LE DROIT...

- **De connaître les raisons médicales** nécessitant une telle intervention, le degré d'urgence et les alternatives possibles.
- **D'être informée sur les différents types d'anesthésie disponibles** et de choisir celui qui vous convient.
- **D'être accompagnée de votre conjoint ou d'une personne significative** et ce, en tout temps.

## APRÈS LA NAISSANCE DE VOTRE ENFANT, VOUS AVEZ LE DROIT...

- **D'avoir un contact peau à peau** avec votre bébé et ce, dès sa naissance et de le garder dans vos bras le temps qu'il vous convient.
- **De connaître les raisons des examens et des interventions proposés** pour votre enfant, de les refuser ou de les retarder (gouttes dans les yeux, injection de vitamine K, tests sanguins, etc.).
- **D'allaiter** votre bébé **à la demande ou de ne pas l'allaiter**.
- **D'avoir** à votre disposition **une ressource et une aide** adéquate pour vous **aider à allaiter**.

- **D'exiger de ne pas être dérangée**, selon vos besoins de repos ou d'intimité, par les routines de l'établissement.
- **De refuser les médicaments proposés** si vous ne les jugez pas nécessaires.
- **De quitter l'établissement de santé dès que vous le souhaitez** et ce, même si votre autorisation de sortie n'a pas été signée par un-e professionnelle.

## LES DROITS DU PATIENT

### Loi du 22 août 2002

Vous avez le droit de recevoir des prestations de qualité répondant à vos besoins dans le respect de la dignité humaine et de votre autonomie.

**Pour tout acte médical, votre consentement doit être nécessaire.**

Pour donner votre consentement, vous devez être informé de :

- L'objectif
- La nature
- Le degré d'urgence
- La durée
- La fréquence
- Les contre-indications
- Les effets secondaires
- Les risques liés à l'intervention
- Les soins de suivi
- Les alternatives possibles
- Les répercussions financières, ainsi que les conséquences possibles en cas de refus.

**Vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment.**

**Vous avez le droit de désigner une personne de confiance. Elle vous accompagne et vous aide dans l'exercice de vos droits.**

Ce dépliant sert à vous préparer pour vivre votre grossesse et votre accouchement selon vos souhaits et en respect de vos droits. **Il contient des informations qui vous aideront à identifier les sujets dont vous pouvez discuter avec votre médecin ou votre sage-femme.** Il a été conçu en accord avec la Loi sur les droits du patient en Belgique. **Si vous considérez que vos droits ne sont pas respectés,** vous pouvez formuler une plainte au service de médiation « Droits du patient » concerné. Consultez **health.belgium.be** pour plus d'informations.

## QUELLES QUE SOIENT LES PERSONNES CONSULTÉES VOUS POUVEZ EXIGER DES INFORMATIONS CLAIRES ET COMPLÈTES.

### POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE

[naissancerespectee.be](http://naissancerespectee.be) | [kce.fgov.be](http://kce.fgov.be) | [alternatives.be](http://alternatives.be)

### ILS NOUS SOUTIENNENT



Nous tenons à remercier tout spécialement les personnes qui ont contribué à réaliser ce dépliant ainsi que **l'Association pour la santé publique du Québec** qui nous a permis d'utiliser ses textes.



**Plateforme  
citoyenne pour  
une naissance  
respectée**